

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÈRE — TUNISIE
Un an, 12 fr.; Six mois, 6 fr.; Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

Place de la Visitation

Il est rendu compte de tous les ouvrages français et étrangers
dont il est envoyé deux exemplaires au journal.

Les manuscrits non insérés seront rendus.

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.

S'adresser au Gérant, Place de la Visitation.

PARTIE OFFICIELLE

Par Ordonnance Souveraine en date du 15 décembre 1908, M. François Roussel, Secrétaire Général du Gouvernement, est chargé de faire fonctions de Gouverneur Général pendant la durée du congé que S. Exc. M. le Gouverneur Général Roger a demandé pour raison de santé à Son Altesse Sérénissime et qu'Elle a daigné lui accorder.

Par Décision Souveraine en date du 18 décembre 1908, M. Joseph Fissore, négociant en grains et fourrages, a été nommé Fournisseur breveté de la Maison de S. A. S. le Prince de Monaco.

PARTIE NON OFFICIELLE

Echos et Nouvelles

DE LA PRINCIPAUTÉ

A l'occasion du renouvellement de la Commission Communale qui doit avoir lieu le 1^{er} janvier prochain, Son Altesse Sérénissime a décidé de réaliser un projet à l'étude depuis quelque temps et que le développement croissant de la Principauté rendait opportun : celui de porter à quinze le nombre des membres de cette assemblée.

Elle a résolu aussi d'augmenter ses attributions, notamment en ce qui concerne la police municipale et les services d'assistance et de prévoyance.

Son Altesse Sérénissime compte enfin consulter très prochainement la Commission Communale sur un important programme de travaux publics et d'améliorations dont l'exécution intéresse au plus haut point la prospérité du pays et le développement de son commerce.

Parmi les institutions nouvelles, dont Son Altesse Sérénissime compte doter la Principauté, figure, en première ligne, la création d'une Bibliothèque communale, dont l'inauguration aura lieu au cours du prochain séjour du Prince.

M. J. Marion, président du Comité de Bienfaisance de la Colonie française, a fait remettre à M. le Maire de Monaco la somme de deux cents francs en faveur des œuvres de bienfaisance de la Principauté.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le dénombrement de la population de la Principauté a commencé hier 21 courant.

Les chefs de famille sont invités à dresser les bulletins de recensement qui leur ont été remis à domicile, par l'intermédiaire des Commissariats de police, et à y faire figurer tous les membres de la famille, ainsi que les personnes logeant chez eux.

Ils sont priés de faire bon accueil aux Commissaires-recenseurs et de leur fournir toutes indications utiles.

LA PÊCHE DANS LES ABIMES

Conférence faite à la Sorbonne

par

S. A. S. LE PRINCE ALBERT I^{er}

S. A. S. le Prince Albert I^{er} a fait, le samedi 12 décembre, une conférence sur l'Océanographie dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne. La vaste salle était pleine jusqu'au faite. La réputation scientifique du Prince y avait en effet attiré l'élite intellectuelle de Paris, savants, hommes politiques, artistes, désireux d'entendre d'une bouche si autorisée l'exposé des découvertes les plus récentes dans une branche du savoir humain dont Son Altesse Sérénissime est l'initiateur et l'infatigable propagateur.

Aux premiers rangs des auditeurs, on remarquait : M. le Président Loubet, M^{me} Waldeck-Rousseau et M. René Waldeck-Rousseau, M. Bourée, ambassadeur, et M^{me} Bourée, MM. Portier, Berger et Joubin, professeurs au Muséum, M. Gabriel Fauré, M. Raoul Gunsbourg, le Docteur Regnard, M. Louis Tinayre, M. et M^{me} L. Mayer, M^{me} de Lagotellerie, M. Bertrand, professeur à l'Institut Pasteur, et M^{me} Bertrand, le Docteur Doyen, Marquis de la Jaille, M^{gr} du Curel, etc.

A neuf heures précises, S. A. S. le Prince a fait Son entrée et, après avoir remercié Ses auditeurs, a, pendant près d'une heure et demie, développé le sujet qu'Il S'était proposé et qui était « la pêche dans les abimes ».

Fidèle à la rigueur et à la simplicité scientifiques, l'auguste Conférencier a fait connaître dans un langage clair et sobre les rapides progrès accomplis sous Son impulsion par cette science toute nouvelle, révélé les moyens employés pour ravir leurs secrets aux immenses profondeurs où, il y a quarante ans à peine, on croyait la vie impossible, montré les difficultés et les dangers de la pêche des grands cétaqués dans l'estomac desquels les savants retrouvent fréquemment des proies que l'animal est allé, pour sa nourriture, chercher au fond des mers, et décrit les formes étranges de quelques-uns de ces êtres, ignorés tout récemment encore, que la nature a disposés pour se mouvoir dans une obscurité complète et résister à d'effroyables pressions.

A deux reprises, des projections ont illustré les explications du savant Orateur. Sur un panneau de toile dressé devant la fresque où Puvis de Chavannes a développé, à la gloire de la science, ses nobles harmonies, on a pu voir les images impressionnantes des habitants des profondeurs marines, suivre les péripéties de la capture d'un énorme cétaqué et contempler le laboratoire où, à bord de la *Princesse-Alice*, le Prince travaille avec Ses collaborateurs.

Le public, que Son Altesse Sérénissime avait tenu, au début de Sa causerie, à prévenir de la sévérité du sujet, a témoigné par ses applaudissements combien la parole du Conférencier avait su le rendre accessible aux moins initiés et passionnant pour tous.

S. A. S. le Prince a daigné autoriser le *Journal de Monaco* à reproduire cette conférence. Nos lecteurs sentiront comme nous tout le prix de la faveur qui leur est faite par un Souverain dont le savoir et le labeur ajoutent un si beau fleuron de gloire à l'illustration de Sa maison et de Son pays.

Son Altesse Sérénissime a parlé en ces termes :

Les conférenciers de l'Institut Océanographique ont pour tâche, cette année, de vous exposer les grandes lignes de la pêche maritime; il m'appartient de vous faire connaître un peu celle dont je m'occupe depuis si longtemps: la pêche dans les abimes pour le bénéfice de la Science.

Mais il ne faut pas entendre par là que mon sujet restera limité strictement au fond même de

la mer: les organismes marins sont trop liés les uns aux autres par les lois de la biologie pour qu'une étude comme celle-ci reste cantonnée à tel ou tel niveau. Ainsi les grands cétaqués que nous capturons à la surface cherchent leur nourriture à des profondeurs encore ignorées, mais qui doivent être grandes, car on rencontre ces animaux surtout au-dessus des abimes, et leur estomac nous livre certains organismes caractéristiques de ces profondeurs. D'autre part il y a des êtres dont une partie de l'existence s'écoule à des niveaux très bas et qui poursuivent ensuite leur développement beaucoup plus haut.

La recherche des animaux qui vivent dans les grandes profondeurs remonte seulement à une quarantaine d'années; pour la provoquer il avait fallu un cas fortuit: la découverte de quelques organismes inférieurs fixés sur un câble trans-méditerranéen que l'on relevait pour une réparation. On avait bien cité déjà plusieurs faits isolés permettant de croire à la présence d'une faune abondante dans les grands fonds: Ross avait ramené une étoile de mer dans un coup de sonde donné aux régions arctiques, et les pêcheurs de Setubal prenaient depuis longtemps des requins aux profondeurs de plus de mille mètres sur la côte du Portugal.

Mais l'idée scientifique n'avait pas encore une force suffisante pour vaincre partout les préjugés établis sur l'ignorance; et comme l'esprit humain était trop fermé alors pour admettre que des organismes puissent vivre dans des conditions très différentes de celles qui se trouvent à la surface de la terre, on ne voulait pas regarder plus loin. Aujourd'hui les hommes éclairés trouvent dans la science un guide sûr pour les conduire vers la solution des problèmes qui les environnent, et la vérité monte peu à peu comme une aurore sur notre horizon intellectuel.

Quand on étudie la question de capturer des êtres qui vivent à des milliers de mètres dans la profondeur, on trouve que, depuis l'origine de la pêche vulgaire, tous les moyens imaginables ont été appliqués par cette dernière à la capture des êtres de la surface ou de ses environs; et l'on se voit réduit à modifier les engins actuels pour qu'ils puissent étendre leur action beaucoup plus bas, avec la délicatesse nécessaire à la préservation de leur récolte souvent fragile.

CABLES.

La descente des appareils de pêche scientifique aux grandes profondeurs exige l'intervention de câbles en acier; sur mon navire il y en a trois de résistances différentes et dont deux enroulés sur de grandes bobines mues par un treuil de 30 chevaux. Le plus fort, qui sert à l'immersion des engins les plus puissants, a douze mille mètres de longueur en un seul morceau de trois sections mesurant quatre mille mètres chacune et dont le diamètre progressif de 10^{mm}, 12^{mm} et 14^{mm} main-

tient au câble, sur la totalité de sa longueur, la même résistance.

Un second câble, moins fort que le premier, est surtout destiné au service des engins qui doivent séjourner quelque temps sur le fond et séparés du navire. Pour ce but, le câble est divisé en longueurs de 500 mètres à l'intersection desquelles un système d'ajut permet d'en opérer très vite le détachement ou le rattachement. Quand on a déroulé la longueur que le fond exige pour une opération déterminée, on détache le câble à l'intersection précédente et on complète le nécessaire avec une longueur de câble en chanvre, car, si le câble d'acier se déposait sans tension sur le sol, il serait exposé à faire des coques, des nœuds qui compromettraient gravement sa solidité. Enfin, d'autres opérations plus légères utilisent le câble de sondage dont la résistance est limitée à 300 kilog., avec des diamètres progressifs de 3^{mm} et 5^{mm}, qui présente une longueur de 8.000 mètres et qui est actionné par un petit treuil à vapeur.

CHALUTS.

Les premiers explorateurs scientifiques employaient un seul appareil, un chalut inspiré par celui que les pêcheurs traînent sur les fonds côtiers, mais beaucoup plus petit, solide et massif, peu fait, par conséquent, pour saisir des animaux très agiles ou craintifs. Je m'en suis beaucoup servi ; mais, ayant bientôt reconnu ses défauts, je ne me suis plus contenté de lui et j'ai recouru à d'autres engins de la pêche vulgaire que j'ai adaptés à mon but spécial. Par la variété des moyens employés, il m'est devenu possible de faire beaucoup mieux connaître la faune des eaux profondes.

Le chalut établi pour ces recherches scientifiques, le chalut à étriers, est un simple sac en fil très fort et à mailles serrées qui doivent retenir une bonne quantité de vase afin que les animaux de petite taille échappent moins.

Le sac est maintenu ouvert par un chassis métallique démontable, très puissant, dont les deux côtés se relèvent en avant, comme un patin, pour permettre à l'appareil de franchir certains obstacles, certaines rugosités du sol ; mais ceci ne veut pas dire que le filet doit être promené sur un fond de roches, car le plus souvent il s'y déchirerait tout de même.

Tandis qu'un chalut de pêcheurs est organisé, quel que soit son système, de manière à traîner dans une position déterminée que la petite profondeur qu'on l'envoie permet de lui faire prendre sans qu'il se renverse pendant la descente, le chalut à étriers est construit pour travailler sur l'une ou l'autre de ses faces. Car il n'eût pas été possible de descendre à volonté, jusqu'à une grande profondeur, sur le seul côté convenable, les chaluts à vergue des pêcheurs.

Le chalut à étriers porte fixé à l'intérieur, de chaque côté, un faubert, longue houppette en filin blanc qui pend comme une chevelure ; ces objets sont destinés à retenir, parmi leurs brins, des organismes délicats tels que les coralliaires, plus exposés à souffrir des dommages dans l'entassement qui se produit au fond du sac. Un faubert est aussi placé dans ce fond, pour servir de plancher au lit de vase qu'on veut donner à cet entassement, et deux autres pendent à l'extérieur du chalut sur la carcasse métallique, pour accrocher quelques-uns des objets au voisinage desquels passe l'engin.

Le chalut est fixé à un câble d'acier enroulé sur une bobine puissante et manœuvré par un treuil spécial de 30 chevaux. Ce câble a 12.000 mètres de longueur en un seul morceau de trois sections de 4.000 mètres, dont le diamètre progressif de 10, 12 et 14 millimètres maintient au câble, sur toute cette longueur, la même résistance.

Enfin, pour hâter la descente du chalut, un lest

en olives de fonte est placé sur le câble un peu en avant du filet.

Plusieurs fois j'ai tenté avec succès l'emploi, dans les grandes profondeurs, d'un chalut beaucoup plus pêchant que tous les autres et qui se nomme chalut à plateaux divergents. Son avantage lui est donné surtout par deux ailes qui se développent latéralement dès que les plateaux divergent, et qui repoussent vers l'entrée de son sac les animaux tentés de fuir à droite ou à gauche : c'est autant une senne qu'un chalut.

Bien que balayant une plus grande surface du fond que ne peut le faire un chalut à vergue, il est beaucoup moins encombrant, car l'immense et lourde masse, constituée par cette traverse longue de 20 mètres quelquefois et posée sur deux puissants patins de fer, est remplacée par deux plateaux en bois très fort, épais et garnis, à l'avant, d'une étrave métallique. Ces plateaux, fixés au bout des ailes et remorqués dans une position verticale par un câble dont l'attache en quatre branches les fait agir comme deux cerfs-volants qui s'écarteraient l'un de l'autre, déterminent une ouverture du filet, d'autant plus large que la traction du bateau est plus forte.

L'emploi de ce dernier engin est sans doute moins simple, pour les grandes profondeurs, que celui du chalut à étriers parce que certaines fautes dans la manœuvre l'exposent à se refermer et compromettent ainsi le succès d'une opération assez longue si la profondeur est grande.

Les chaluts à étriers m'ont permis d'augmenter considérablement la connaissance des espèces qui habitent les grandes profondeurs, car ces engins sont les meilleurs pour labourer la vase et recueillir certains animaux à peu près inertes, tels que les échinodermes, ou pour arracher aux fonds durs ceux qui y sont fixés, tels que les coralliaires. Les chaluts à plateaux avec lesquels on doit plutôt raser la surface du fond, surtout quand il est dur, m'ont donné notamment quelques céphalopodes nouveaux qui sont trop agiles pour se laisser prendre par l'autre appareil dont la marche est très lente.

(A suivre).

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

Dans son audience du 17 décembre 1908, le Tribunal Supérieur a prononcé les condamnations suivantes :

Pour mise en vente de lait falsifié :

G. J., né à Trinità (Italie) le 19 juillet 1861, laitier, demeurant à La Turbie, 50 fr. d'amende ;

B. P., né à La Turbie (France) le 22 février 1858, laitier, demeurant à la Trinité-Victor (Alpes-Maritimes), 100 francs d'amende ;

S. A., né à Turde (Italie) le 24 août 1884, laitier, demeurant à Beausoleil (France), une première fois à 100 francs d'amende, et une seconde fois à 150 francs. (La confusion des deux peines a été prononcée).

Pour tromperie sur la qualité d'une marchandise mise en vente :

C. A., né à Oulens (Suisse) le 26 août 1873, négociant, demeurant à Monaco, 16 fr. d'amende ;

S. M., épouse G. A., née à Tende (Italie) le 2 mars 1862, laitière, demeurant à La Turbie (France), 30 francs d'amende. (Déclaré le mari civilement responsable).

B. H., né à Saint-Péray (Ardèche) le 25 août 1881, tailleur de pierres, sans domicile fixe, six jours de prison pour outrage à des agents de la force publique, et un franc d'amende pour ivresse manifeste.

G. H.-P., né à Pavilly (Seine-Inférieure) le 5 septembre 1850, raccommodeur de parapluies, sans domicile fixe, trente-cinq jours de prison et 32 francs d'amende, pour infraction à un arrêté d'expulsion, avec la circonstance de récidive,

TIR AUX PIGEONS DE MONACO

Mercredi dernier, le *Prix de Beausoleil* (handicap) a réuni 17 tireurs. MM. Braghieri (27 m.), baron A. de Tavernost (25 m. 1/2) et Hileret (20 m.), tuant 7 sur 7, partagent les trois premières places.

Les autres poules ont été gagnées par MM. Moncorgé, comte Pfeil (jeune), Erskine, Poizat, M. Boselli, René.

Vendredi, 22 tireurs ont pris part au *Prix de Cannes* (handicap). MM. A. Boselli (27 m.), Braghieri (27 m.) et Clément Duval (24 m. 3/4), tuant 5 sur 5, partagent les trois premières places.

Les autres poules ont été gagnées par MM. René, Braghieri, Hileret, baron A. de Tavernost, Capello.

Mercredi 23 décembre. — *Prix Briasco*, 500 francs.

Jeudi 24 décembre. — *Prix de Noël*, 500 francs.

Samedi 26 décembre. — *Prix Trauttmansdorff*, 1,000 fr.

Lundi 28 décembre. — *Prix Fortunio*, 500 francs.

Mercredi 30 décembre. — *Prix des Pensées*, 500 francs.

Samedi 2 janvier 1909. — *Prix Gajoli*, 1,000 francs.

Lundi 4 janvier. — *Prix de Janvier*, 500 francs.

Mercredi 6 janvier. — *Prix d'Eze*, 500 francs.

Vendredi 8 janvier. — *Prix Curling*, 1,000 francs.

Lundi 11 janvier. — *Prix Hall*, 1,000 francs.

Mercredi 13 janvier. — *Prix Journu*, 1,000 francs.

Vendredi 15 janvier. — *Prix Moncorgé*, 1,000 francs.

Lundi 18 janvier. — *Prix Grasselli*, 1,000 francs.

Mercredi 20 janvier. — *Prix Roberts*, 1,000 francs.

Vendredi 22 janvier. — *Prix Schiannini*, 1,000 francs.

Lundi 25 janvier. — *Prix de l'Adour*, 2,000 francs.

Vendredi 29 janvier. — *Prix Czernin*, 1,000 francs.

Samedi 30 janvier. — *Prix des Myosotis*, 1,000 francs.

LA VIE ARTISTIQUE

THÉÂTRE

Pour n'avoir pas une allure aussi délicatement littéraire que celui de la semaine précédente, le programme de ces derniers huit jours n'a pas été moins gai et moins amusant.

Pàris ou le bon juge est une spirituelle folie où la mythologie est traitée avec le joyeux sans façon qui fit le succès d'*Orphée aux Enfers* et de *la Belle Hélène*. Pàris n'est plus le merveilleux jeune homme qui entraîna la plus belle des Grecques aux rivages troyens. C'est un affreux « fromager » qui aime d'un amour rustique et timide Glycère, la jolie gardeuse de moutons. Leur bonheur est sans orage. Or le bonheur est comme la santé. Il faut l'avoir perdu pour en apprécier le prix. Aussi Pàris et Glycère périssent-ils d'ennui au milieu de leur amour, de leurs troupeaux et de leur montagne.

Mais voilà les trois déesses qu'Esculape a envoyées faire une cure d'air sur le mont Ida. Glycère s'inquiète de leur présence. L'astucieuse bergère imagine, pour les éloigner, de provoquer une querelle entre elles et dans ce but dispose bien en évidence la pomme fatale sur laquelle elle écrit : « à la plus belle ».

Comme elle l'a pensé, les trois déesses se disputent la possession du fruit. Mais Jupiter, à qui elles ont soumis leur différend, les renvoie devant le berger Pàris. La Vanité est femme et, pour obtenir le prix, les trois rivales sont décidées à tout pour corrompre leur juge. Minerve et Junon, peu attourant des détours du cœur masculin, ne savent rien refuser contre la promesse de la victoire. Vénus, qui sait mieux à quoi s'en tenir sur l'ingratitude des hommes, n'accorde rien. Aussi est-ce à elle que Pàris décerne la pomme. Car la femme la plus belle est toujours celle que l'on voudrait avoir.

Telle est la pointe d'observation dont se relève la fantaisie de ce livret. Il contient en outre beaucoup de mots fort amusants. Vénus déclarant à son juge qu'elle n'a pas l'intention de le corrompre : « Vous n'avez donc aucune considération pour la magistrature », s'écrie Pàris déçu et indigné.

La musique de Terrasse est aisée et charmante. On a particulièrement applaudi le délicieux duo, « Ah ! que c'est méchant l'amour », que M^{lles} Alice Bonheur et Germaine Gallois ont dû recommencer.

A côté de ces deux excellentes artistes, M^{lle} Fromentin a été une Junon de ligne fort élégante et M^{lle} Nerval une majestueuse Minerve.

Une fois de plus, M. Lamy s'est montré d'une merveilleuse fantaisie caricaturale et M. Maury a eu des effrois amusants dans son rôle de satyre pudibond.

La soirée commençait par un acte de Tristan Bernard, *les Pieds nickelés*. Le célèbre humoriste a souvent été mieux inspiré, mais il a été habilement défendu par MM. Matrat, Burguet et Coradin et par M^{mes} Darlay, Norris et de Ravenel.

* *

Vendredi et samedi, *Peau de Chien*, comédie en deux actes de M. Henri Caen, a été bien jouée par MM. Marc Gérard, Lebreu, Michel, Leys, M^{mes} Sargelli et Norris. La pièce elle-même a été médiocrement appréciée.

La bouffonnerie qui suivait au programme, *les Dames de la Halle*, vaut par une charmante partition d'Offenbach dont il faut admirer l'inépuisable verve et l'abondance mélodique. M^{lles} Charley et Fromentin y ont été aussi délicieuses à voir qu'agréables à entendre. MM. Lamy, Poudrier et Maury ont mis toute l'extravagance voulue dans leurs rôles de dames de la Halle.

Le spectacle se terminait par un ravissant ballet de Messager, *Une Aventure de la Guimard*. M^{lle} Pavlova, dont les progrès sont remarquables, a silhouetté avec beaucoup de charme une délicate figurine de Saxe. M^{lle} Charbonnel est, en même temps qu'une danseuse sûre et robuste, une mime d'une rare vivacité d'expression. Enfin, M^{lle} Bordin, sous la robe à paniers et avec les souliers à haut talon, a fait revivre, avec plus de beauté sans doute, toute la grâce de l'illustre ballerine dont le programme lui attribuait le nom.

CONCERTS

Le cinquième Concert classique débutait par l'ouverture de la *Grotte de Fingal*. Cette œuvre emprunte son nom à une grotte célèbre qui se trouve dans les îles Orcades et où les flots de la mer font entendre des bruits harmonieux, répercutés en échos dans les anfractuosités de ses parois. Cette œuvre, d'une composition parfaitement équilibrée, a gardé toute sa fraîcheur ; elle ravit par la franchise de son inspiration mélodique et les intéressantes modulations du thème principal.

Le *Prélude de Lohengrin*, dont il est inutile de rappeler la hauteur d'inspiration et l'effusion mystique, a été traduit par l'orchestre de façon très saisissante, encore que peut-être infidèle aux indications de l'auteur. Il a comme d'ordinaire soulevé l'enthousiasme du public.

Sadko, le poème symphonique si coloré et si curieusement instrumenté de Rimsky-Korsakoff, et le brillant ballet d'*Henri VIII* de Saint-Saëns, remarquablement exécutés, ont également obtenu de longs applaudissements.

L'intérêt capital du concert était cependant dans l'exécution de la *Symphonie en Si mineur* d'un jeune compositeur, M. Alfred Casella.

M. Casella, qui a déjà obtenu à Monte Carlo un grand succès de pianiste, est né à Turin en 1883. Il a composé un certain nombre de pièces pour piano, des mélodies pour chant et orchestre, une remarquable sonate pour violoncelle et piano. La *Symphonie en Si mineur* représente sa première œuvre de grande envergure. L'impression ressentie à son audition a été excellente et le jeune compositeur, qui dirigeait lui-même, a été rappelé deux fois par des bravos enthousiastes. On pourrait peut-être reprocher à son œuvre une certaine monotonie, le mouvement ne variant

pas, ainsi qu'il est coutume dans la symphonie classique, d'une partie à l'autre. Mais l'inspiration est noble, l'instrumentation d'une remarquable habileté, le dessin d'une ligne très pure et la composition simple et logique. C'est une belle œuvre que les concerts de Monte Carlo ont révélée au public.

* *

On ne saurait trop louer M. Léon Jehin du caractère qu'il semble disposé à donner aux concerts du dimanche, jadis réservés à la musique facile. Le programme qui a été exécuté avant-hier, devant une salle comble, réunissait les noms de Mendelssohn, Grieg, Mozart, Haydn. Il semble que ces réunions dominicales tendent à compléter les concerts du jeudi, en maintenant le niveau artistique de ces derniers, mais en donnant satisfaction au goût d'un public moins initié aux difficultés de la musique contemporaine ou plus attaché aux beautés des maîtres classiques. En sorte que, contrairement aux noms qui leur étaient naguère donnés, les concerts du dimanche deviendraient les vrais concerts de musique classique et les concerts du jeudi seraient plutôt affectés à la musique moderne ou d'avant-garde. Ce serait là une conception très heureuse et dont on ne peut que souhaiter la réalisation.

Jeudi 24 décembre, à 2 h. et demie

6^e CONCERT CLASSIQUE

DE MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE

Sous la direction de M. L. JEHIN

<i>Don Juan</i> (Ouvverture).....	Mozart.
<i>Symphonie en Ut majeur</i> (n° 1).....	Beethoven.
<i>Fest-Ouvverture</i>	Lassen.
<i>Lamento</i>	Léo Sachs.
<i>Pièce en forme de Canon</i>	Schumann.
Orchestrée par Th. Dubois.	
<i>Les Maîtres Chanteurs de Nuremberg</i> ..	Wagner.
(Fragments du 3 ^e acte).	

LE CONGRÈS INTERNATIONAL DE SAUVETAGE

(Fin).

L'amiral Gervais, accompagné des membres du Congrès de Sauvetage, a visité à la Bourse du Commerce l'exposition des engins de sauvetage. En voici les plus intéressants :

C'est tout d'abord le bateau radeau.

Composé principalement de deux flotteurs latéraux écartés et clos, cet appareil est insubmersible et ne peut chavirer, il peut être mis en service instantanément et par tous les temps sans jamais compromettre l'existence de son équipage ; il peut naviguer à la voile, à l'aviron ou au moteur et son faible tirant d'eau lui permet d'approcher toute épave.

Démontable, il peut enfin être embarqué à bord de n'importe quel bateau, voire même expédié comme colis ordinaire.

Le second engin, qui attire spécialement notre attention, c'est le radeau de sauvetage *Matson*.

Ce radeau est un parallépipède métallique évidé au centre, formé de quatre grands caissons à air. Dix cloisons, réparties sur le périmètre, forment autant de compartiments isolés. Le tout est étanche, solide et rigide, d'une robustesse à l'épreuve des chocs, de l'immersion brutale et du feu.

En admettant que l'on n'eût pas eu le temps de le lancer, il surnagerait de lui-même au moment de l'engloutissement, pourvu qu'il fût dégagé.

Mais c'est la mise à l'eau qui est merveilleuse de simplicité. Un seul déclanchement, un seul geste à faire, c'est-à-dire « le temps d'un clin d'œil », et au moment favorable le radeau part sur son plan incliné : il glisse de lui-même à la mer. Un enfant accomplit la manœuvre.

Certaines grandes Compagnies l'ont adopté, et il est déjà installé à bord de la *Provence*.

Un peu plus loin, nous voyons encore *les bateaux sauveteurs* installés à bord des paquebots et de tous les grands navires. Sans aucune manœuvre, ces

bateaux sauveteurs pontés, à moteurs ou à voile, sortent du navire au moment où il coule, sont enlevés et naviguent aussitôt par leurs propres moyens.

Si le navire coule très penché et même la quille en l'air, le bateau sauveur est dégagé avant le renversement et toutes les personnes, passagers ou équipages, qui auront pu prendre place dans ces bateaux, seront sauvés.

Les vivres embarqués à l'avance permettent d'attendre les secours ou d'atteindre un port.

Dans un des angles de la salle est installée l'exposition de M. l'abbé Le Franc. On y voit des gouvernails de fortune, un radeau dirigeable, des bouées de sauvetage, le tout simplement mais très ingénieusement combiné.

Le *clou* de cette exposition est un bateau de pêche expérimenté à Saint-Nazaire et dont les expériences ont parfaitement réussi.

Dans une vitrine est encore exposé le modèle du navire-hôpital *Saint-François-d'Assises* de la Société des Œuvres de Mer.

Parmi les engins de sauvetage, nous devons encore signaler un très curieux bateau de sauvetage flotteur, dirigeable et porte-amarre, une bouée de sauvetage dirigeable, envoyée par le Gouvernement norvégien, et un appareil hydro-moteur du capitaine de Brosse.

Tous ces engins attirent vivement l'attention des visiteurs qui quittent l'exposition charmés et ravis des ingénieuses combinaisons qu'il leur fut donné de voir et qui sont appelées à rendre, dans les naufrages, les plus réels services.

* *

La séance solennelle de clôture du Congrès a eu lieu dans la salle du grand théâtre de Nantes. M. Léon Berthaut, dans un discours fréquemment interrompu par les applaudissements, a rendu compte des travaux accomplis par les différentes sections du Congrès ; il a ensuite proclamé la liste des lauréats auxquels des récompenses ont été accordées, liste que le manque de place ne nous permet pas de reproduire ici. Notons cependant que le prix provenant du don offert au Congrès par Son Altesse Sérénissime le Prince de Monaco a été décerné à MM. Jorgaromo et Deusler de Zurich, pour leurs différents appareils de sauvetage *Delphin*, bombes, bouées, fusées porte-amarres permettant à la fois d'envoyer des ceintures de sauvetage à grande distance et d'établir un va-et-vient entre la terre et un navire naufragé.

VARIÉTÉS SCIENTIFIQUES

La recherche des eaux au XVII^e siècle. Les eaux de Versailles.

L'eau est devenue le premier luxe de notre temps. Luxe difficile, et qui fut toujours tel. Nulle merveille n'égale les travaux exécutés par les Romains pour la recherche et l'adduction des eaux potables et des eaux destinées aux thermes. Rome reste à cet égard la ville la plus riche du monde.

Au temps du Grand Roi, les exigences de la vie sociale étaient moindres assurément, à ce point de vue, que les nôtres et celles des anciens Romains. Louis XIV se préoccupa surtout d'amener des eaux à Versailles pour l'embellissement du parc et les fêtes, restées célèbres sous le nom populaire de « grandes eaux ». Il est intéressant de constater comment Louis XIV obtint ces magnifiques résultats. Nous empruntons quelques détails sur ce sujet à une remarquable étude de M. Pierre de Nolhac.

« La recherche des eaux n'avait jamais été oubliée dans la constitution et la délimitation du Grand Parc. L'œuvre de Francine était devenue insuffisante : l'eau manquait toujours à Versailles, non seulement pour les besoins des habitants, dont le nombre de jour en jour augmentait, mais surtout pour les fontaines et les effets

d'eau des jardins. De plusieurs côtés, des aqueducs se construisaient, qui étaient très coûteux et ne donnaient que des commodités partielles. De nombreux essais furent faits, qui ne pouvaient arriver à satisfaire le Roi, et auxquels il était nécessaire de mettre fin. Ils avaient été si malheureux, alors que Louis XIV rêvait de faire oublier les « Nymphes de Vaux » et de surpasser celles de Chantilly même, qu'il fut sérieusement question, à une certaine époque, d'abandonner Versailles, « pour aller bâtir dans un terrain plus heureux ». L'avenir de Versailles ne se trouva fixé que le jour où le maître fut assuré que les eaux ne lui manqueraient point.

La grande pensée fut d'atteindre les eaux de la plaine de Saclay, de les aménager et de les conduire à Versailles. Ce projet, qui date du temps de Colbert, fut réalisé grâce à un ingénieur, Thomas Gobert, intendant et ordonnateur des Bâtiments du Roi, qui trouva le moyen de le rendre possible par des nivellements exacts, où semblent avoir échoué des membres de l'Académie des Sciences. Il s'agissait d'utiliser les eaux pluviales et celles qui résultaient de la fonte des neiges sur le plateau et se perdaient jusqu'alors dans les petites vallées de la Vesgre, de l'Yvette et de la Bièvre. Le travail magnifique qui fut exécuté pour amener ces eaux est conservé intégralement et constitue le fond principal du système actuel des eaux de Versailles. Les progrès de l'art de l'ingénieur n'ont amélioré la création de Gobert que sur des points secondaires. C'est lui qui a établi cet immense réseau de rigoles et d'aqueducs, qui n'a pas moins de cent soixante-dix kilomètres de longueur et qui est encore entièrement en usage. Une partie de cette canalisation draine à ciel ouvert le sol argileux du plateau de en réunit les eaux dans plusieurs étangs, pouvant emmagasiner huit millions de mètres cubes ; un autre système de rigoles et d'aqueducs, dont celui de Buc est le plus important, amène l'eau dans les réservoirs ou bassins de distribution de Montboron et du Parc aux Cerfs (ces derniers sont appelés aussi « étangs Gobert »), d'où l'eau se répartit par des conduites, suivant les besoins de la ville et des jardins. Il n'y a point ici à raconter le détail de ces travaux, qui commencèrent en 1680 et donnèrent en 1683 leurs premiers résultats sous les yeux du Roi ; mais le lecteur peut avoir intérêt à trouver une exposition des ouvrages du vaillant collaborateur de Colbert écrite par lui-même. Nous en éliminons la partie technique, pourtant intéressante, pour n'en retenir que la partie narrative. Ce témoignage de Thomas Gobert suffit à fixer les points qui importent le plus à l'histoire générale de Versailles et de ses jardins.

« En 1680, M. Colbert me proposa d'examiner les hauteurs des plaines de Saclay et d'en prendre les niveaux exactement, disant qu'il avait dans l'idée qu'elles étaient plus élevées que le terrain du château de Versailles. Quelque rapport qu'on lui eût fait du contraire, il ne pouvait s'en dissuader, et me pria d'y travailler et de lui en rendre compte. Je fis faire un niveau d'eau... (ici le récit des opérations de nivellement)... Je fixai toutes mes stations à la hauteur du parterre de Versailles comme mon principal objet.

« C'était une entreprise fort hardie de vouloir amasser de l'eau dans une plaine très aride, la conduire près de cinq lieues à cause des sinuosités, percer cinq montagnes par des aqueducs sous terre, dont il y en avait à plus de cent pieds de bas, n'avoir que dix pieds de pente et vouloir commencer son travail par la tête. Après avoir fait un projet général, j'en fis un rapport à M. Colbert, et sur

l'étendue du pays que je projetais d'enceindre, j'avais fait une supputation de l'eau qui se pouvait recueillir par rapport aux années plus au moins pluvieuses, ce qui lui plut extrêmement ; à quoi j'ose dire que l'événement a répondu assez juste... J'eus l'ordre de faire un mémoire de tous les ouvrages à faire pour l'exécution de ce projet, tant pour la maçonnerie des ponts, regards, esquisses, retenue à chaussée, transport de terres et rigoles dont l'étendue était de plus de 24 ou 23 lieues, à cause des détours et traverses. Ce projet montait à sept cent et quelques milles livres. Il m'ordonna de faire incessamment des devis en forme de chaque nature d'ouvrages, de les publier au rabais et de les distribuer aux entrepreneurs ; ce que j'exécutai. Le Roi me fit l'honneur de me demander deux ou trois fois si je ne pouvais pas lui donner de ces eaux jaillissantes sur son Parterre et qu'il serait content quand elles ne seraient qu'à 18 ou 20 pieds de haut. A quoi je ne crus pas devoir m'engager, ayant conservé, sans en parler à Sa Majesté, ni à M. Colbert, un secret plaisir de les surprendre agréablement, en donnant la plus grande partie de ces eaux pour l'étang du Pré-Clos (ou du Trou-Salé) sur la Grotte (de Théthys), dont le fond du réservoir était à trente pieds au-dessus du Parterre.

(A suivre).

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA

M. Félix Remotti, habitant Monte Carlo, a l'honneur de prévenir le public qu'à partir de ce jour il n'est plus responsable des dettes que sa femme pourrait contracter, cette dernière ayant quitté le domicile conjugal.

PRINCIPAUTÉ DE MONACO

Parquet Général.

EXTRAIT

inséré en exécution de l'article 381 § 2 du Code de Procédure pénale.

Par exploit de TOBON, huissier, en date du 16 décembre 1908, enregistré, et dont la copie a été déposée au Parquet, conformément à la loi, le sieur Gilly (Joseph-Gabriel-Eugène), né le 18 mars 1886, à Saint-Ambroix (Gard), comptable, sans domicile ni résidence connus, a été assigné à comparaître personnellement le jeudi vingt-et-un janvier 1909, à 9 heures du matin, devant le Tribunal correctionnel de Monaco, sous prévention d'avoir à Monaco, le 11 novembre 1908, frauduleusement soustrait une certaine somme d'argent et divers objets au préjudice du sieur FOCACHON. — Délit prévu et réprimé par les articles 377 et 399 du Code pénal.

L'Avocat Général,
E. ALLAIN.

AVIS. M. FRANÇOIS DAGNINO porte à la connaissance du public, de ses nombreux amis et connaissances qu'il vient de créer, à la Condamine, 6, rue Caroline, une

AGENCE CIVILE & COMMERCIALE

qui s'occupera notamment de Contentieux, Recouvrements et Renseignements commerciaux, Gérances, Ventes et Locations d'immeubles, Achats et Ventes de Fonds de commerce, etc.

M. CHARLES PASSERON, qui a été, pendant vingt-cinq ans, principal clerc d'huissier de Mes Mars, Bertrand et Blanchy, a la direction de l'Agence.

Bulletin des Oppositions sur les Titres au porteur.

TITRES FRAPPÉS D'OPPOSITION.	MAINLEVÉES D'OPPOSITION.	TITRES FRAPPÉS DE DÉCHÉANCE.
Exploit de M. Tobon, huissier à Monaco, 29 juillet 1908. cinquièmes d'actions Société des Bains de Mer et Cercle des Étrangers à Monaco : Numéros 917, 4665, 6887, 19418.		

Nettoyage à Sec spécial. Gants depuis 0 f 25.
Frisure de Plumes et Boas. Blanchissage Hygiénique.

PEINTURERIE
DE PARIS - A. CRÉMIEUX

Usine à Beausoleil. — Magasin :
villa Paola, 25, boulevard du Nord **Monte Carlo**

ASSURANCES**CARLÈS et PERUGIA**

DIRECTION : Quai Lunel (sur le Port) NICE

L'ABELLE (Incendie)

Compagnie Anonyme d'Assurances à prime fixe contre l'incendie

LA FONCIÈRELa C^e Lyonnaise
d'Assurances maritimes réunies

C^e d'assurances contre les risques de transport par terre et par mer et les accidents de toute nature. — Assurances maritimes ; transports-valeurs.

Polices collectives ouvrières, responsabilité civile des patrons et entrepreneurs, assur. des pompiers. Polices spéc. individuelles contre accidents de toute nature.

Assurances vélocipédique et de chasse. Assur. contre les risques de séjour et de voyage dans le monde entier. Assur. des accid. causés aux tiers par des voitures automobiles et à traction mécan.

LLOYD NÉERLANDAISla plus ancienne des Compagnies
d'Assurances contre le Vol.

Assurances contre le vol avec effraction, escalade ou usage de fausses clefs. Contre le vol, pré-cédé ou suivi d'assassinat ou de tentative d'assassinat.

Assurances des vitras, châteaux, banques, marchandises en magasin, titres, valeurs, billets de banque, archives et minutes, églises, musées, objets mobiliers de toute nature, bijoux, etc. Assurances des bijoutiers, horlogers et négociants en matières précieuses.

Assurances contre les détournements et malversations.

Agent pour la Principauté de Monaco :

J.-B. FARAUT, 4, rue des Açores (jardin de Millo).

AMEUBLEMENTS & TENTURES**Eugène VÉRAN**

Villa des Garets, boulevard de l'Ouest

MONACO (Condamine)

Installations à forfait. — Réparations de Meubles
Etoffes, Laines, Crins animal et végétal, Duvets.
Prix modérés.

LEÇONS ET COURS POUR JEUNES FILLES

S'adresser à l'Externat des Dames de Saint-Maur :
Montée de la Royana, villa André-Jeanne, 3, Condamine,
et villa Bella, boulevard des Moulins, Monte Carlo.

Messieurs les Voyageurs peuvent se procurer dans les gares et les librairies les Recueils suivants, publications officielles des chemins de fer, paraissant depuis quarante-cinq ans, avec le concours des Compagnies :

L'Indicateur-Chaix (paraissant toutes les semaines) avec cartes.....	Fr. » 75
Livret-Chaix continental (mensuel) :	
1 ^{er} vol., réseaux français, avec huit cartes.....	1 50
2 ^e vol., services étrangers, avec carte coloriée.....	2 »
Livret-Chaix spécial de chaque réseau (mensuel) avec carte.....	» 40
Livret-Chaix de Voyages circulaires de chaque réseau avec cartes, plans et gravures.....	» 30
Livret de l'Algérie et de la Tunisie (mensuel) avec carte coloriée.....	» 50
Livret spécial des environs de Paris (mensuel) avec sept cartes.....	» 25
Livret de la banlieue avec carte..	{ Ouest » 10 Est » 10
Livret des Rues de Paris (Omnibus, Tramways et Théâtres) avec plan de Paris et plans numérotés des Théâtres.....	2 »